

Le projet de paroisse

Hagondange - Maizières-lès-Metz

Version relue - corrections et suggestions éditoriales en bleu

« Là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté » - 2 Corinthiens 3,17b

Notre communauté veut témoigner de l'amour de Dieu pour chaque être humain. C'est pour cela que, rassemblée par le Christ, elle œuvre à devenir une Église accueillante, à offrir un espace libre, ouvert et chaleureux témoignant de la spécificité de notre identité protestante. Un lieu où chacune et chacun est accueilli et respecté tel qu'il est, quelle que soit son histoire, ses forces, ses blessures, sa religion, ses convictions, son orientation affective, pour cheminer ensemble, mais aussi à son propre rythme, à l'écoute de la Parole et pour partager ses questions existentielles et spirituelles. Nous voulons être une Église à la fois tournée vers Dieu et vers les autres, où chacun peut cheminer à son rythme, à l'écoute de la Parole, et partager librement ses questions existentielles et spirituelles.

Pour mener à bien ses missions, notre paroisse œuvre dans quatre domaines principaux:

- *liturgia* : célébrer le culte
- *koinonia* : vivre la communauté
- *diaconia* : accueillir et servir
- *martyria* : témoigner

Ces quatre domaines restent liés et interdépendants.

Liturgia : Célébrer le culte

Le culte est un temps essentiel de notre vie d'Église. Tout le monde y est invité. Nous mettons tout en œuvre pour que chacune et chacun se sentent accueillis.

Nos principaux temps de culte sont :

- le culte dominical ;
- les cultes spéciaux ;
- les casuels.

Culte dominical

- le culte dominical à Hagondange les 1er et 3e dimanches du mois à 10h00. La Sainte Cène est célébrée le premier dimanche du mois.
- le culte dominical à Amnéville les 2e et 4e dimanches du mois.

Cultes spéciaux

- culte de rentrée avec accueil des nouveaux catéchumènes ;
- culte de la fête des récoltes ;
- culte du souvenir lors du dernier dimanche de l'année liturgique ;
- culte de l'assemblée de paroisse ;
- culte de décoration du sapin de Noël ;
- veillée de Noël du 24 décembre à 18h00;
- culte du Seder le Jeudi saint à 20h00.

Les cultes de la Réformation sont célébrés avec les paroisses de la vallée de l'Orne et les cultes de confirmation dans une dynamique incluant les paroisses de la vallée de la Fensch et des Portes de France.

Actes pastoraux (Les casuels)

Aujourd'hui, les actes pastoraux (baptême, mariage, enterrement) constituent bien souvent pour certaines personnes le seul lien qu'elles entretiennent avec l'Église. Le Conseil presbytéral y voit une occasion de témoigner du message de l'Évangile.

Les baptêmes sont célébrés lors d'un culte dominical. Ce n'est pas une célébration à caractère privé et la présence de la communauté paroissiale y est fondamentale. Selon les règles de l'Église, la paroisse de Hagondange - Maizières-lès-Metz pratique le baptême par aspersion, pour les enfants comme pour les adultes.

Les bénédictions de mariage sont célébrées à l'issue de plusieurs temps de préparation et d'échanges entre les futurs époux et le pasteur. Elles peuvent aussi se dérouler dans un autre lieu adapté et dans un cadre œcuménique ou interreligieux.

Les cultes d'action de grâces et de remise à Dieu de défunts sont célébrés au temple de Hagondange. Ils peuvent aussi se dérouler dans un autre lieu adapté.

Pour l'ensemble des casuels, le Conseil presbytéral ne demande pas de « participation financière ». C'est avant tout pour l'Église une joie de témoigner de l'amour de Dieu lors du baptême, de partager le bonheur et la joie des couples qui demandent la bénédiction de leur mariage et l'occasion d'annoncer une espérance lorsque des personnes perdent un être cher. Toutefois, si l'Église est présente aujourd'hui pour accompagner les familles, c'est grâce à la générosité de ses donateurs. En contribuant par un don, les familles permettent à l'Église de poursuivre sa mission pour accompagner celles et ceux qui viendront après elles. La participation financière est laissée à la libre appréciation et responsabilité des familles.

Koinonia - Vivre la communauté

Vivre la communauté, ce n'est pas vivre dans un entre-soi, mais c'est vivre une communauté ouverte, accueillante et tournée vers l'extérieur en ayant le souci les uns des autres.

Les visites

Soucieuse de tous ses membres, la paroisse demande au pasteur de rendre visite aux personnes qui le souhaitent et, sur demande, de célébrer la Sainte Cène avec elles. Ces visites peuvent avoir lieu à domicile, en maison de retraite ou à l'hôpital. L'aumônier territorial réalise des visites à la demande du Conseil presbytéral et/ou du pasteur.

Les fêtes de paroisse et journées paroissiales

La Fête de l'Avent (choucroute à la fin novembre/début décembre au Foyer Mozart à Hagondange), la Bourse aux plantes (BAP) et la Fête de l'été (barbecue dans les jardins du temple) constituent les temps festifs principaux de la vie de la paroisse, ouverts sur la vie de la cité.

La célébration œcuménique

Un temps de rencontre œcuménique lors de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens est organisé par le groupe biblique œcuménique.

Diaconia - Accueillir et servir

Parce que l'amour et le service du prochain appartiennent à la vocation première de l'Église, nous nous engageons dans la société.

En particulier, nous organisons courant novembre une donnerie, et nous participons à d'autres opérations telles que le coup de cœur en lien avec le CCAS de la ville de Hagondange. Les visites et toutes les autres initiatives de soutien font pleinement partie de nos actions.

Les conférences, expositions et concerts

Le Conseil presbytéral a le souci de faire de la paroisse et de ses locaux un lieu ouvert sur le monde et la vie de la cité, au service de tous les habitants, en participant à l'animation sociale et culturelle de la ville et de la communauté de communes. Pour ce faire, des expositions, des conférences et des concerts sont régulièrement organisés.

La communication

Soucieuse de communiquer sur la vie paroissiale, la paroisse participe au journal **bimensuel** Le Nouveau Messager. Ce journal est envoyé par courrier ou distribué par porteur aux paroissiens qui s'y abonnent.

Les outils numériques

La communication de la paroisse s'appuie aussi sur de multiples outils numériques :

- un site internet ;
- une page Facebook ;
- une chaîne YouTube ;

Martyria - Témoigner

Appelée à être une Église témoin de l'Évangile, la communauté a le souci de l'édification et de la transmission.

Accueil de la petite enfance

Il n'existe aujourd'hui, à proprement parler, plus de groupe de catéchèse pour les enfants se réunissant à intervalles réguliers.

Différentes propositions ont été expérimentées ces dernières années depuis la fin du Jardin biblique, dont un culte à quatre pattes. Bien que le Conseil presbytéral soit conscient de la richesse que représente l'accueil des enfants pour une paroisse, il fait le constat que le trop petit nombre d'enfants ne permet pas actuellement de maintenir un groupe régulier.

Toutefois, lors d'événements particulièrement festifs de la vie de la paroisse (culte de décoration du sapin, fêtes de l'Avent et de l'été...), un temps spécifiquement destiné aux enfants est mis en place. Ces temps permettent de proposer aux enfants une expérience joyeuse et adaptée de la vie paroissiale.

Par ailleurs, une dynamique consistoriale se déploie autour de la petite enfance - cultes « à quatre pattes », club biblique et culte familial -, les lieux de rencontre alternant entre Hagondange, Yutz et Thionville.

Catéchisme

Organisé en commun avec d'autres paroisses, le catéchisme est vécu comme un temps à l'écoute des jeunes et de leurs questionnements. Il a lieu une fois par mois, le samedi de 9h30 à 12h00 à Yutz.

Deux à trois retraites par an font partie intégrante de ces temps privilégiés. Les jeunes participent aux différentes colonies et rassemblements de jeunes.

Au cours des deux années de catéchisme, l'Église, par l'intermédiaire de la paroisse de Hagondange - Maizières-lès-Metz, de son Conseil presbytéral et des pasteurs de l'équipe responsable du catéchisme, s'engage à :

- faire découvrir au jeune catéchumène qu'il est aimé de Dieu ;
- favoriser son questionnement ;
- l'ouvrir à la dimension spirituelle de sa vie ;
- lui proposer un cheminement chrétien responsable ;
- lui apprendre à se servir de sa Bible ;
- lui donner des connaissances bibliques et théologiques ;
- l'aider à discerner le sens de la confirmation et à s'y préparer librement ;
- lui offrir une place dans la communauté et des temps d'engagement, avec d'autres, pour la vie de la paroisse.

Le groupe de jeunes

Au terme de deux années de catéchisme, les confirmands peuvent intégrer le groupe de jeunes. À l'écoute de leurs interrogations et de leur parole, la paroisse, en lien avec les pasteurs du secteur, chemine à leurs côtés durant cette étape décisive, entre adolescence et entrée dans l'âge adulte. Soirées de débat, animations, repas partagés mais aussi sorties, week-ends festifs et cultes dédiés jalonnent ces rencontres. Elles offrent également l'occasion de réfléchir, avec eux, à leur place dans l'Église, dans le monde et dans la société, ainsi qu'aux engagements par lesquels ils souhaitent témoigner de leur foi et nourrir l'espérance qui les portera à travers les épreuves de la vie.

Le groupe biblique œcuménique

Depuis plus de 35 ans, le Groupe biblique œcuménique se réunit le 2e mercredi du mois de 20h00 à 21h30 dans la salle contiguë à l'église catholique Saint-Martin de Maizières-lès-Metz. Les rencontres sont animées alternativement par le pasteur et le curé.

Apéro biblique

Un espace de fraternité, accessible à chacun et à chacune, est proposé afin de favoriser un approfondissement commun de la Parole biblique : prière, lecture du texte, mise en lumière de son contexte, réflexion sur son actualité et écoute de ses silences. Ces rencontres, placées sous le signe de l'amitié et du partage, se tiennent chaque premier vendredi du mois, de 20h30 à 21h30 au temple.

Catéchisme pour adultes

Le catéchisme pour adultes s'adresse à toute personne souhaitant demander le baptême, la confirmation ou approfondir sa démarche de foi. Il constitue un espace d'enseignement, d'échange et d'accompagnement permettant de redécouvrir les fondements de la foi chrétienne, d'exprimer librement ses questionnements et de cheminer spirituellement dans un climat de confiance. Le groupe se réunit tous les deuxièmes vendredis du mois, au presbytère.

Accueil des personnes LGBTI

Notre communauté se veut un espace libre, ouvert et accueillant, un lieu où chacun est accueilli et respecté tel qu'il est, quelles que soient son histoire, ses forces, ses blessures, sa religion, ses convictions, son orientation affective.

En novembre 2019, l'Assemblée de l'Union, instance décisionnelle de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine, a adopté un texte autorisant les pasteurs qui le souhaitent à bénir des couples mariés de même sexe. Ainsi, lorsqu'un couple marié de même sexe veut placer son alliance devant Dieu et sollicite une bénédiction, le pasteur, en accord avec son conseil presbytéral, répondra de manière favorable ou non à cette demande. Le conseil presbytéral a décidé de répondre favorablement à tout couple de même sexe demandant une bénédiction.

La gestion de la paroisse

Pour le Conseil presbytéral, la mission de la paroisse n'est pas d'engranger un maximum d'argent pour le thésauriser et le placer. L'argent est un moyen et non un but. Il doit donc servir à la vie de la paroisse. Il en va de même pour les bâtiments paroissiaux. Ceux-ci sont des outils au service de la vie de la paroisse. Ils doivent être en accord avec les objectifs fixés par le Conseil presbytéral. Ainsi, ils se doivent d'être des lieux accueillants et propices à la vie.

La mise à disposition des bâtiments paroissiaux (notamment le Foyer de Hagondange) répond ainsi à un double objectif: faire de la paroisse un lieu ouvert sur la vie de la cité et permettre à la paroisse de contribuer au financement des charges de ses bâtiments.

Aussi, conscient de la crise environnementale et du caractère limité des ressources naturelles, le Conseil presbytéral accorde une attention particulière au recyclage, à la limitation des déchets ainsi qu'aux questions énergétiques (ampoules, chauffage, électricité, eau et isolation).

Le pasteur

Dans la tradition protestante, le pasteur est avant tout au service de la Parole. Suite à ses études et à sa formation sa tâche spécifique est d'annoncer l'Évangile. Pour nous, cette annonce dépasse largement le cadre de la prédication. Elle se vit au quotidien, dans toutes les dimensions de la vie, dans le dialogue et l'écoute, en paroles et en actes.

Le pasteur est un vis-à-vis. Il est pasteur « avec ». Il accompagne la vie de la paroisse. Avec le Conseil presbytéral il travaille en étroite collaboration. Il organise son travail de manière autonome, tout en l'articulant avec les responsabilités partagées avec le Conseil presbytéral et les besoins de la paroisse. Ce qui relève du secret professionnel ne peut en aucun cas être divulgué.

Le Conseil presbytéral attend du pasteur qu'il stimule la réflexion, qu'il favorise les questionnements, qu'il nous aide à progresser dans la spiritualité et dans l'expression contemporaine de la foi. C'est pourquoi nous souhaitons vivement qu'il poursuive sa formation (notamment par le biais de stages de formation continue proposés par la CPLR), en nourrissant sa réflexion personnelle de diverses manières.

Le pasteur doit également préserver des temps de repos et de ressourcement. Le jour de repos hebdomadaire s'inscrit pleinement dans cette démarche. Le Conseil presbytéral, conscient du fait que la vie de l'Église dépasse la seule réalité paroissiale, reconnaît que dans le cadre de son ministère, le pasteur est amené à exercer une partie de son ministère au-delà de la seule paroisse (secteur, consistoire...). Il considère l'engagement au service de l'Église au sens large comme une chance d'ouverture pour la vie paroissiale.

Le pasteur est envoyé par l'Union des Églises au service d'un secteur paroissial. Son ministère ne peut s'exercer qu'en lien étroit avec le consistoire dans lequel s'insère ce secteur paroissial.

À ce titre, chaque pasteur au niveau du consistoire :

- participe aux réunions pastorales du consistoire qui sont des lieux de réflexion, de débat, de formation, de partage et de collaboration et collabore aux projets et événements de secteur ;
- participe aux assemblées de consistoire ;
- assure les services religieux des dimanches et des fêtes selon les plans officiels de l'Église (le nombre de services et la répartition des lieux de culte sont réglés en concertation avec le président de consistoire) ;
- administre les sacrements et procède aux actes pastoraux ;
- aide les jeunes catéchumènes à découvrir le message de la grâce ;
- visite les paroissiens ;
- tient à jour les registres de baptêmes, de mariages et d'enterrements ainsi que les listes des confirmands ;
- tient à jour un fichier des membres de la paroisse ;

- participe activement à l'animation du Conseil presbytéral ;
- participe aux réunions du consistoire et aux autres réunions d'Église.

Ces obligations sont complétées par le cahier des charges paroissial.

Le pasteur est logé dans le presbytère de Hagondange.

Toutes les factures (charges, taxe d'habitation...) sont réglées par la paroisse de Hagondange - Maizières-lès-Metz. Le pasteur reverse à la paroisse une participation aux frais de fonctionnement. La participation aux frais de fonctionnement est à convenir avec le pasteur et est soumise à réévaluation chaque année.

La paroisse prend en charge la totalité des frais liés aux déplacements professionnels du pasteur ainsi que les frais d'administration et d'achats pour la paroisse, sous réserve d'un accord préalable du Conseil presbytéral et de la fourniture de pièces justificatives par le pasteur.